

Votants : 80 Convocation du Conseil d'Agglomération : le 18 septembre 2015 Affichage du Compte-rendu Sommaire : le 29 septembre 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 28 septembre 2015

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS – LANCEMENT DE LA CONSTITUTION DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOUR, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Serge MORIN, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Sebastien PARTHENAY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Adrien PROUST, Anne-Marie PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Céline VALEZE, Michel VEDIE

<u>Titulaires absents ayant donné pouvoir :</u>

Marie-Christelle BOUCHERY à Sylvie DEBOEUF, Yamina BOUDAHMANI à Christine HYPEAU, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Thierry DEVAUTOUR à Véronique HENIN-FERRER, Agnès JARRY à Marie-Chantal GARENNE, Dominique JEUFFRAULT à Sebastien PARTHENAY, Jacqueline LEFEBVRE à Alain BAUDIN, Elmano MARTINS à Florent SIMMONET, Alain PIVETEAU à Elodie TRUONG

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST, Jean-Luc CLISSON par Michel FERRAND

Titulaires absents:

Amaury BREUILLE, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Simon LAPLACE, Marcel MOINARD, Rose-Marie NIETO

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BROSSARD, Thierry DEVAUTOUR, Gérard GIBAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Jacqueline LEFEBVRE, Elmano MARTINS, Jacques MORISSET, Alain PIVETEAU

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Christine HYPEAU

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 28 SEPTEMBRE 2015

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS – LANCEMENT DE LA CONSTITUTION DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Monsieur Alain LECOINTE, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN), au titre des compétences obligatoires, est Autorité Organisatrice des Transports de la Mobilité sur les 45 communes qui la composent.

La convention de Délégation de Service Public signée avec la SEMTAN arrive à son échéance le 31 août 2016.

La CAN a engagé une réflexion pour le renouvellement des contrats de transports collectifs de son territoire.

Vu les articles L.1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux Délégations de Services Publics.

Vu les articles D.1411-3 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la constitution de la Commission de délégation de service public chargée d'ouvrir les plis et à la désignation de ses membres.

La Commission de Délégation de Service Public est composée de l'autorité habilité à signer la convention de Délégation de Service Public ou son représentant et de 5 sièges de titulaires et autant de suppléants élus au sein du Conseil d'Agglomération. Il est à noter que les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir. Les membres de la Commission de Délégation de Service Public sont élus au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel.

La Commission intervient deux fois dans la procédure, d'abord pour dresser la liste des candidats admis à présenter une offre, ensuite pour donner un avis sur les propositions des candidats (CE Avis 15/12/2006).

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Lancer la constitution de la Commission de Délégation de Services Publics, conformément à l'article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Informer les conseillers communautaires que les listes de candidats pour la Commission de Délégation de Service Public seront à déposer au plus tard le 9 octobre 2015 à 16 heures au secrétariat des élus de la Communauté d'Agglomération du Niortais ;

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20150928-C13-09-2015-DE Date de télétransmission : 30/09/2015 Date de réception préfecture : 30/09/2015 - Autoriser le Président à mettre en œuvre la présente délibération et à signer les documents nécessaires à son application.

Motion adoptée par 64 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 16.

Pour: 64 Contre: 0 Abstention: 16 Non participé: 0

Alain LECOINTE

Membre du Bureau Délégué